

# [Anecdotes]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **27 (1889)**

Heft 1

PDF erstellt am: **15.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-190840>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Quand un membre entre dans la salle des séances, il doit se découvrir et garder son chapeau à la main jusqu'à ce qu'il se soit assis à sa place ; alors, il se couvre.

Aussitôt qu'il se lève, ne fût-ce que pour parler à un collègue derrière lui, il doit se découvrir.

Si, dans la discussion, on nomme un député, celui-ci doit se découvrir et rester nu-tête tant que l'on parle de lui.

Si, par hasard il était découvert, il doit remettre immédiatement son chapeau et le soulever en signe de politesse.

Un député ne parle jamais son chapeau sur la tête : il le place sur le siège qu'il occupait.

En Angleterre, il n'y a pas de tribune ; chaque membre du Parlement parle de sa place : c'est dans le chapeau qu'on pose alors le verre d'eau traditionnel et qu'un voisin complaisant se charge de remplir chaque fois qu'il est vide.

Si le député qui a fini de parler a le malheur de se rasseoir sans penser à son chapeau, le malheureux couvre-chef devient la cause d'un incident qui soulève un rire universel et détruit souvent tout l'effet d'un long discours.

Il y a eu des députés très étourdis sous ce rapport ; l'un d'eux avait conquis à la Chambre et dans le pays cette désignation grotesque : « le député qui s'assoit sur son chapeau ».

Les chapeaux servent aussi à un autre usage, au Parlement anglais.

Les députés n'ont pas, comme en France, de place attitrée : les fauteuils appartiennent au premier occupant, à chaque séance.

Aussi, les jours de grande séance, on voit les députés arriver dès huit heures du matin et retenir leur place en déposant leur chapeau orné de leur carte de visite.

Ils se répandent ensuite dans les couloirs ou dans leurs salles particulières.

La salle des séances offre alors un spectacle singulier ; pas un député, mais sur tous les fauteuils de longues files de chapeaux qui attestent que leurs propriétaires ne se déroberont pas à leurs devoirs de législateurs.

La fraude n'est pas permise : le chapeau qui garde le fauteuil doit être celui qui ornait le chef de son propriétaire.

Il n'est pas permis non plus de venir avec deux chapeaux, un qui gardera la place, et l'autre sur sa tête.

Il y a deux ans, un député qui tenait à avoir une bonne place, mais qui ne voulait pas être forcé de rester toute la journée dans le Palais du Par-

lement à attendre l'ouverture de la séance, vint le matin avec un vieux chapeau et quitta le Parlement pour vaquer à ses affaires ou à ses plaisirs : quand il revint le soir, le Président le rappela sévèrement à l'ordre et le contraignit à abandonner sa place.

Ainsi se règle l'importante question des chapeaux au Parlement anglais.

#### Un joli mot.

Les personnes qui ont la facilité de faire des mots ne doivent point en abuser. Une fois ou deux, c'est bien, cela amuse ; mais sans cesse, mais à propos de tout, rien n'est plus fatigant. Il n'y a du reste que les gens qui ont de l'esprit sans le savoir pour trouver parfois des mots heureux. En voici un exemple :

En 1870, un ancien professeur s'ingéniait à distraire les soldats français internés chez nous, en leur faisant des conférences. Un soir, c'était sur la géologie. Pourquoi le conférencier se mit-il à patauger ? nous l'ignorons. Le fait est qu'il ne put jamais se tirer de son exorde. Ce que voyant, un jeune franc-tireur se lève et s'écrie :

« La géologie, c'est pas tout ça. Il y a trois sortes de terre : la terre de pipe, la terre de bruyère, et la terre de l'hospitalité, qui est la Suisse !

Et les bravos d'éclater.

#### Petits conseils du samedi.

*Blanquette.* — Mettez dans une casserole un bon morceau de beurre et une pincée de farine que vous mélangerez sur le feu, ayant bien soin de ne pas laisser roussir ; versez alors, en remuant toujours, un verre ou deux d'eau bouillante. Ajoutez sel, poivre, champignons, petits oignons, persil, ciboules hachées. Mettez alors les morceaux de viande que vous désirez y faire cuire et faites mitonner pendant deux heures et demie pour du veau ou de la volaille crus, et trois quarts d'heure s'il s'agit de restes de veau ou de volaille cuits.

La 6<sup>me</sup> livraison de l'*Album national suisse* contient une collection fort intéressante de nouveaux portraits. Ce sont, entr'autres, ceux de MM. le Conseiller fédéral Deucher ; Broye, juge fédéral ; professeur Horner, à Zurich ; colonel Vægeli-Bodmer ; Battaglini, ancien conseiller national ; Respini, ancien conseiller des Etats, etc. Nous ne pouvons que recommander de plus en plus cette superbe publication de MM. Orell et Füssli, à Zurich.

**OPÉRA.** — On nous annonce pour mercredi, le charmant opéra de **Mireille**, musique de Gounod. Il fera, comme toujours, salle comble.

Devant le tribunal :

L'avocat de l'accusé demandant de pouvoir interroger un des témoins, s'adresse à lui en ces termes :

— Témoin, vous connaissez l'accusé et le plaignant.

— Oui, m'sieu, je les connais tous les deux.

— Etiez-vous présent lorsque le plaignant a eu le bras fracassé. Si oui, veuillez dire où et comment l'accident est arrivé.

— Ah ! pour ça, m'sieu, y a pas d'accident là dedans, pas plus que sur ma main. V'la comment : Ils se chicanèrent tous les deux ; tout d'un coup le prisonnier prend son fusil de chasse, ajuste le plaignant, et v'là que le coup part. C'est comme ça, quoi.

— Vous jurez donc que c'est avec cette arme-ci que l'accusé a ainsi blessé le plaignant ?

— Oui, m'sieu, pour ça, je le jure.

— Avec quoi l'arme était-elle chargée ?

— Ah ! pour ça, je sais pas.

— Jurez-vous que l'arme était chargée.

— Ah ! pour ça, pas plus.

— Témoin, écoutez-moi bien ; ne pouvant jurer que le fusil fut chargé, comment pouvez-vous jurer que c'est avec ce même fusil que l'accusé a fait feu et blessé le plaignant.

Le témoin un peu impatienté :

— Ben, m'sieu, pour moi j'ai toujours cru qu'un fusil de chasse, c'est comme la langue d'un avocat, que ça part toujours quand même y a rien dedans.

**Réponses et questions.** — Le mot de l'énigme de samedi est : *lettre* ; 53 personnes l'ont devinée, et le sort a donné la prime à M. Alexis Dégallier, à Lausanne. — Les primes en retard seront expédiées lundi.

#### Charade.

Quand je suis en train de lire une histoire,  
Je dois m'arrêter devant mon premier.  
Sagesse et talent, c'est un fait notoire,  
Ne sauraient venir qu'avec mon dernier.  
S'il atteint le but, grâce à mon entier,  
Le bon artiller peut s'en faire gloire.

Prime : Un objet utile.

L. MONNET.

### Papeterie L. Monnet

rue Pépinet, 3, Lausanne.

Cartes de visite très soignées et livrées promptement. — Albums divers, buvards, serviettes, papeteries. — Sacs d'écoles à grand rabais. — Porte-monnaie, porte-feuilles, encriers de poche. — Agendas et calendriers. — Registres et copies de lettres.

*Livre pour comptes de ménage*, très pratique dans ses rubriques, et valable pour 4 ans. Prix : 2 fr.